

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUIN 2016 À 20H30.**

L'an deux mille seize, le vingt-trois juin, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel des séances en session ordinaire. Présidence du Conseil Municipal assurée par Jean-Michel GIROUX, Maire.

Présents : GIROUX Jean-Michel, MUIA Jean-Christophe, BADIER Aimée, FOURNIER Christophe, JULLIERON Alain, CHARIERE Céline, CHEVREL Roseline, GAILLARD Mireille, KNUBEL Claire, POUPLIER Jean-Noël, TRAVARD Joël.

Excusés : BARDE Cédric (pouvoir à JC MUIA), BOUILLOUX Nathalie (pouvoir à C. FOURNIER), CASAMASSA Laurianne (pouvoir à C. CHARIERE), CHOURLIN Olivier (pouvoir à A. JULLIERON), JOSSERAND Christelle (pouvoir à JM. GIROUX), MERMET Jacques (pouvoir à JN. POUPLIER), NOTTON Annie, ROUQUET Pierre.

Convocation du 13 juin 2016.

Secrétaire de séance : Céline CHARIERE.

Ouverture de séance.

Le Conseil Municipal a :

- Autorisé le Maire à déposer des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental pour :
 - l'aménagement de la Place Feltin (démolition de l'ancienne caserne, aménagement d'une place et trottoirs suivis dans un deuxième temps d'un aménagement de sécurisation du carrefour).
 - La restauration des abords de la RD 1084 à l'entrée Ouest de Poncin (côté Neuville sur Ain) avec aménagement de trottoirs et gestion des eaux pluviales avant la réfection de la chaussée par le Conseil Départemental.
 - L'extension du réseau d'eaux usées à Leymiat (travaux en cours de réalisation pour lesquels une demande de subvention a déjà été déposée mais pouvant être modifiée avec le montant réel des travaux).
- Retenu la société A.P.I. Restauration 69800 BRON pour la fourniture en liaison froide des repas du restaurant scolaire.
- Maintenu le prix de vente des repas du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2016 :

| | |
|----------------------|--------|
| Repas réguliers : | 4,20 € |
| Repas occasionnels : | 4,70 € |
| Repas adultes : | 5,20 € |

Le Maire rappelle que ce service est déficitaire, comme dans toutes les communes, le prix de revient d'un repas s'élevant à environ 7,50

- Validé les documents relatifs au personnel communal, après avis favorable du Centre de Gestion: règlement intérieur, autorisations d'absences exceptionnelles, cycle de travail des agents et majoration des heures supplémentaires...
- Autorisé le Maire à déposer auprès des Services de l'Etat pour validation l'Agenda d'Accessibilité Programmée (échancier des travaux à réaliser sur les bâtiments recevant du public pour une mise en conformité à l'accessibilité handicapés entre 2016 et 2019).
- Accepté l'avenant n°1 au marché de travaux de Leymiat pour un montant de 23 152,80 € TTC correspondant à la pose d'infrastructures liées à la fibre optique et 7 984,80 € TTC correspondant à des travaux supplémentaires (potelets, dalles, bordures...). Il est rappelé que le Syndicat Intercommunal d'Energie et d'e-communication prend en charge l'intégralité des travaux de fibres optiques (23 152,80 € TTC) validé par une convention. Les crédits correspondant à cet avenant seront ouverts par décision modificative budgétaire.
- Autorisé le Maire à signer l'avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de la traversée de Leymiat suite au suivi et à la pose des infrastructures de la fibre optique. Montant de l'avenant n°2 : 900 € TTC soit un total de maîtrise d'œuvre de 14 190,00 € TTC.
- Entendu la nécessité de déclasser une bande de terrain situé « Au Clos », domaine public de la commune, d'une surface d'environ 249 m² en vue d'un échange avec Dynacité qui cédera une partie de sa parcelle AD 214, d'une superficie d'environ 105 m² (trottoir allée de la Paunière).
- Décidé l'intervention de la fanfare de Douvres pour l'animation musicale de la retraite aux flambeaux du 13 juillet.

Clôture à 22h20.

Le Maire,
JM. GIROUX

Informations :

Mercredi 13 juillet 2016 : Rassemblement devant le Foyer Logement la Fruitière à partir de 21h00 pour la distribution des lampions suivi de la retraite aux flambeaux à 21h30 - 22h30 spectacle pyrosymphonique au pont du camping - Bal populaire gratuit sur la Place Bichat avec buvette organisée par le Football Club des Bords de l'Ain

Jeudi 14 juillet 2016 : Cérémonie Commémorative : 11h30 : Rassemblement au Monument aux Morts, Discours du Maire, Dépôt de gerbe, Vin d'honneur au foyer rural